

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La commune de Givors souhaite sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et de la transition écologique et les encourager dans leurs démarches individuelles (don d'arbre, don de poules, aide à l'achat de vélo électriques, ...).

Cette opération est montée dans le but :

- De soutenir une dynamique "individuelle" en matière de gestion raisonnée de la ressource en eau
- D'aider les particuliers à maîtriser leurs dépenses en eau
- D'adapter les pratiques au réchauffement climatiques (la dernière canicule de l'été 2022 souligne l'utilité d'une telle aide).
- De sortir une partie des eaux pluviales du circuit des eaux usées pour les utiliser pour l'arrosage.

Il est donc proposé aux habitants de leur attribuer une aide financière de 50% du prix d'achat, dans la limite de 50 euros, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau.

La subvention est limitée à 1 récupérateur d'eau de pluie par foyer,

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom Prénom¹
Adresse mail (en MAJUSCULES): N°tel.:
Adresse N° Rue
Code Postal : 69 700 - Ville : GIVORS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Le présent formulaire de demande dûment complété,
- Les 2 exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,
- La copie de la facture d'achat acquittée du récupérateur d'eau éligible à l'aide, comportant :
 - La date d'achat (entre 1er juillet 2022 et le 1^{er} octobre 2023),
 - La contenance du récupérateur d'eau (contenance minimale de 300L)
 - Le nom et l'adresse du bénéficiaire,
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du récupérateur d'eau),
- Son relevé d'identité bancaire.

**Vérifiez que vous fournissez l'ensemble de ces pièces avant l'envoi de votre dossier !
Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

ENVOYER LE DOSSIER COMPLET AVANT LE 01/11/2023 :

Par courrier à : Ville de Givors–Service Développement Durable – Place Camille Vallin – BP38 – 69 701 GIVORS Cedex ou

Par mail à : developpement.durable@ville-givors.fr (merci de scanner chaque pièce demandée séparément)

¹ (A cocher) J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour le traitement de ma demande d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau. Les destinataires de ces données sont uniquement les agents de la ville en charge du Développement Durable pour traiter ma demande. Mes données sont conservées pour une durée adaptée à l'accomplissement du service demandé. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de celles-ci en m'adressant à protectiondesdonnees@ville-givors.fr